

1.2 Revenu disponible brut...

En 2018, le **pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages** (RDB) ralentit légèrement (+ 1,2 % après + 1,4 % en 2017) (*figure 1*). Si le revenu disponible en euros courants progresse plus fortement que l'an passé (+ 2,7 % après + 2,2 %), la hausse des prix (+ 1,5 % après + 0,8 %), du fait notamment de la hausse du prix des hydrocarbures, pèse sur le pouvoir d'achat.

La rémunération totale des salariés (y compris cotisations sociales employeurs) ralentit légèrement (+ 2,8 % en euros courants après + 3,0 % en 2017) (*figure 2*). En revanche, les salaires nets accélèrent (+ 4,7 % après + 3,0 %) en raison de la forte baisse des cotisations salariales (- 8,3 %). Le salaire net par tête progresse nettement plus que l'an passé (+ 3,7 % après + 1,9 %), tandis que l'emploi salarié croît à un rythme proche (+ 1,0 % après + 1,1 %). Le revenu brut des entrepreneurs individuels fléchit en 2018 (- 0,2 %), mais, comme pour les salariés, la baisse de leurs cotisations (- 5,0 %) permet à leur revenu net de progresser (+ 1,3 % après + 1,7 %).

En 2018, les revenus du patrimoine (constitués des loyers réels et des **loyers imputés**, ainsi que des revenus financiers) accélèrent (+ 4,1 % après + 1,0 %) en raison principalement de la forte hausse des dividendes reçus par les ménages (+ 24,3 % après - 2,3 %), dans un contexte de fiscalité plus incitative avec notamment la mise en place en 2018 du prélèvement forfaitaire unique. Les revenus tirés des loyers (réels et imputés) progressent au même rythme qu'en 2017 (+ 2,5 %).

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages accélèrent fortement en 2018 (+ 9,6 % après + 2,4 %), essentiellement en raison de la bascule des cotisations salariales vers la CSG. En revanche, le remplacement de l'impôt de solidarité sur la

fortune par l'impôt sur la fortune immobilière ainsi que la mise en place progressive du dégrèvement de taxe d'habitation ont joué à la baisse.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages progressent plus rapidement qu'en 2017 (+ 2,3 % après + 1,5 %). Les prestations vieillesse accélèrent (+ 2,7 % après + 1,7 %). Les prestations familiales sont stables et la progression des dépenses d'assurance maladie est contenue, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) progressant de 2,3 % en 2018.

Les **dépenses pré-engagées** sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (dépenses de logement ou de téléphonie par exemple). Leur part dans les dépenses de consommation des ménages a plus que doublé entre 1959 et 2009, mais reste relativement stable depuis. Elles représentent aujourd'hui près de 30 % du RDB des ménages. En 2018, elles sont moins dynamiques que le RDB des ménages (+ 2,2 % contre + 2,7 %), si bien que le **revenu arbitral des ménages** augmente un peu plus vite (+ 2,9 %) que le RDB. Mais l'indice du prix de la dépense de consommation des ménages autre que pré-engagée augmente plus vite que celui de la consommation totale des ménages, si bien que le pouvoir d'achat du revenu arbitral des ménages augmente au même rythme (+ 1,2 %) que le pouvoir d'achat du RDB.

Le pouvoir d'achat est une grandeur macroéconomique. Pour approcher une mesure plus individuelle, il faut notamment tenir compte du nombre et de la composition des ménages en rapportant l'évolution du pouvoir d'achat à celle des **unités de consommation** (UC). En 2018, le pouvoir d'achat du RDB par UC progresse de 0,7 % et revient à son niveau de 2010. ■

Définitions

Le **revenu disponible brut des ménages** (RDB) comprend les revenus d'activité (rémunérations des salariés et revenu mixte) et les revenus du patrimoine, augmentés des prestations sociales hors transferts en nature et diminués des impôts et cotisations sociales versés. L'évolution du **pouvoir d'achat du RDB** mesure l'évolution du RDB, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

Revenu arbitral des ménages : différence entre leur revenu disponible brut et les dépenses pré-engagées.

Loyers imputés, dépenses pré-engagées, unités de consommation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'Économie française*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- « Les comptes de la Nation en 2018 – Le PIB ralentit nettement (+ 1,7 % après + 2,3 %), le pouvoir d'achat des ménages ralentit peu », *Insee Première* n° 1754, mai 2019.

... et pouvoir d'achat des ménages 1.2

1. Revenu disponible, revenu arbitrage des ménages et évolution de leur pouvoir d'achat par unité de consommation

	2014	2015	2016	2017	2018	
Revenu disponible brut (en milliards d'euros)	a	1 315,1	1 329,7	1 353,5	1 383,4	1 421,2
Dépenses de consommation pré-engagées	b	386,9	393,8	397,7	405,8	414,9
Revenu arbitrage	a - b	928,2	935,9	955,8	977,5	1 006,3
Évolutions (en %)						
Du revenu disponible brut	1,3	1,1	1,8	2,2	2,7	
Du revenu arbitrage	1,8	0,8	2,1	2,3	2,9	
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages	0,1	0,3	0,2	0,8	1,5	
De l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages autre que pré-engagée	-0,2	-0,0	0,2	0,9	1,7	
Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages¹	1,2	0,8	1,6	1,4	1,2	
Du pouvoir d'achat arbitrage des ménages ²	2,0	0,9	1,9	1,3	1,2	
Du nombre d'unités de consommation	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	
Du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation¹	0,6	0,3	1,0	0,8	0,7	
Du pouvoir d'achat arbitrage par unité de consommation ²	1,4	0,3	1,4	0,8	0,7	

1. L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

2. L'évolution calculée est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation non pré-engagées des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

		En 2018		Évolution en valeur (en %)	
		Montant (en Md€)	Part dans le revenu disponible brut (en %)	2017	2018
Rémunération des salariés	1	1 251,9	88,1	3,0	2,8
<i>dont salaires et traitements bruts</i>		<i>918,4</i>	<i>64,6</i>	<i>3,1</i>	<i>2,9</i>
Revenu mixte	2	121,3	8,5	1,3	-0,3
<i>dont entrepreneurs individuels</i>		<i>115,3</i>	<i>8,1</i>	<i>1,2</i>	<i>-0,2</i>
Revenu du patrimoine	3	270,8	19,1	1,0	4,1
Revenu primaire	4=1+2+3	1 644,1	115,7	2,5	2,8
Impôts sur le revenu et le patrimoine	5	-248,3	-17,5	2,4	9,6
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées	6	-146,7	-10,3	3,2	-7,7
<i>dont cotisations sociales à la charge des salariés</i>		<i>-118,3</i>	<i>-8,3</i>	<i>3,9</i>	<i>-8,3</i>
Cotisations sociales employeurs versées	7	-333,5	-23,5	2,5	2,6
Prestations sociales reçues en espèces	8	504,9	35,5	1,5	2,3
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés)	9	0,8	0,1	ns	ns
Revenu disponible brut (RDB)	(4+5+6+7+8+9)	1 421,2	100,0	2,2	2,7

ns : non significatif.

Md€ : milliards d'euros.

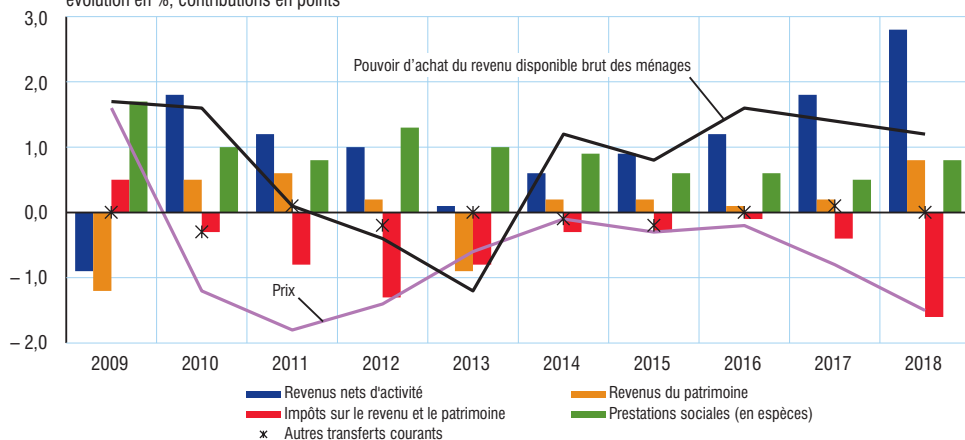
Note : la rémunération des salariés recouvre les salaires et traitements bruts et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contributions en points



Lecture : en 2018, les revenus du patrimoine en euros courants contribuent pour + 0,8 point à la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages, les prix ayant une contribution de - 1,5 point.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.